



Date: 15 octobre, 2019

À: Divisions et clubs de Nordiq Canada

De: Dave Dyer, directeur des événements de Nordiq Canada

SUJET: Protocole d'inscription et de sanctions pour les compétitions canadiennes 2019-2020

Pour déposer une demande de sanction de Nordiq Canada ou d'une division, veuillez lire ce qui suit et remplir le formulaire de demande de sanction à :

<https://zone4.ca/register.asp?id=21936&lan=1&cartlevel=1>

Conformément à la Politique d'inscription et sanction des épreuves de ski de Nordiq Canada, l'inscription des compétitions est une procédure qui garantit que les compétitions à tous les niveaux de Nordiq Canada sont adéquatement couvertes par la police d'assurance responsabilité de Nordiq Canada.

La saison dernière, Nordiq Canada a adopté un processus de sanction d'événement en ligne qui a remplacé le formulaire papier de sanction (Annexe A de la Politique de sanction) que les divisions soumettaient auparavant à Nordiq Canada pour les compétitions de niveau 1, 2 et les loppets de divisions.

Ce qu'il faut savoir avant d'inscrire votre événement:

- Le paiement se fait directement en ligne par carte de crédit.
- Les demandeurs devront connaître le nom et l'adresse électronique du chef de compétition et du délégué ou conseiller technique désigné afin de compléter le processus.
- Un reçu confirmant la demande de sanction sera envoyé par courriel au demandeur, au bureau de la division ainsi qu'à Nordiq Canada.

Nouveauté cette année:

- Pour les épreuves de niveaux 1 et 2, tous les skieurs de catégorie U14 sont maintenant automatiquement admissibles au calcul des Points Canada. Tous les skieurs de cette catégorie doivent détenir une licence de développement Nordiq Canada ou acheter une licence journalière conformément à l'article 23 de la politique 2.2.1 de Nordiq Canada.
- Toutes les compétitions de loppet sanctionnées par une division doivent suivre le processus de sanction en ligne de Nordiq Canada pour se prévaloir de la couverture d'assurance. De plus, ces événements bénéficieront de services promotionnels par l'entremise de Nordiq Canada, y compris des annonces en ligne.

Au cours du processus de demande sanction, les demandeurs peuvent demander une sanction pour le niveau 1, le niveau 2 ou un loppet de division. Si une sanction pour une compétition de niveau 1 ou de niveau 2 (course LPC) ou de loppet est demandée, le demandeur verra automatiquement les options de



paiement offertes. Le niveau 1 (course FIS) comprendra les frais de sanction pour la FIS, Nordiq Canada et les licences journalières. Le niveau 2 (sanction de Nordiq Canada) comprendra les frais de Nordiq Canada et de licences journalières. Pour les loppets de division, des frais de communication et d'inscription de 25 \$ seront appliqués.

Si vous avez des questions veuillez communiquer avec:
Marian Doesburg: info@nordiqcanada.ca (403 678-6791) ou
Dave Dyer: ddyer@nordiqcanada.ca (613 445-3527)